



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 9 novembre 2016 — N° 206

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Montpetit (Crémazie) fait une déclaration afin de souligner la Journée de sensibilisation aux maladies neurologiques évolutives.

Mme Lamarre (Taillon) fait une déclaration afin de souligner la Semaine du médecin de famille au Canada.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'Association québécoise de défense des droits des retraités et préretraités, section Centre-du-Québec.

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner les honneurs remportés par les cofondateurs de Gestion d'événements GesteV inc. à la conférence annuelle de Cyclisme Canada.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Paul Ruel pour son engagement communautaire.

9 novembre 2016

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, région de l'Estrie.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le travail des organismes communautaires de la circonscription de Borduas.

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de la Coop de solidarité du Suroît.

M. Heurtel (Viau) fait une déclaration afin de féliciter M. Raymond Laurent et Mme Marjorie Villefranche, lauréats du prix Mathieu-Da Costa.

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de féliciter Mme Rosa Galvez-Cloutier pour sa nomination à titre de membre du Sénat au Parlement du Canada.

À 9 h 52, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

9 novembre 2016

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 116 Loi visant le transfert des activités du registraire des entreprises au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 116.

Dépôts de documents

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2015-2016 du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie.

(Dépôt n° 2736-20161109)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 201 concernant le Sommet sur l'alimentation et les enjeux de sécurité et de gaspillage alimentaires, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 18 octobre 2016 par Mme David (Gouin);

(Dépôt n° 2737-20161109)

La réponse à la question écrite n° 206 concernant l'entreprise Oriens Technologies inc. située à Bécancour, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 25 octobre 2016 par M. Martel (Nicolet-Bécancour).

(Dépôt n° 2738-20161109)

9 novembre 2016

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 8 novembre 2016, que lui a adressée Mme Raymonde Saint-Germain, protectrice du citoyen, l'informant de la cessation de ses fonctions le 14 novembre 2016.

(Dépôt n° 2739-20161109)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 8 novembre 2016, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 114, Loi modernisant la gouvernance des musées nationaux.

(Dépôt n° 2740-20161109)

M. Spénard (Beauce-Nord), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 8 novembre 2016, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 693, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État afin de favoriser la présence de jeunes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État.

(Dépôt n° 2741-20161109)

9 novembre 2016

M. Ouellette (Chomedey), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 18, 25, 26 et 27 octobre ainsi que les 1^{er}, 2, 3 et 8 novembre 2016, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 62, Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes.

(Dépôt n° 2742-20161109)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Copie d'un courriel, en date du 13 décembre 2013, concernant l'organisation de la biologie médicale au Québec.

(Dépôt n° 2743-20161109)

Motions sans préavis

Mme Maltais (Taschereau), conjointement avec M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant les allégations de fraudes commises à la Société immobilière du Québec entre 2003 et 2012; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lemay (Masson), conjointement avec M. Traversy (Terrebonne) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

9 novembre 2016

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de prendre acte de l'opposition des citoyens et des élus locaux et dénonce l'autorisation émise par Transports Canada pour la construction d'un nouvel aéroport à Mascouche à deux kilomètres de l'actuel site.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **252** en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fortin, ministre de la Culture et des Communications, conjointement avec Mme Anglade, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Mme Ouellet (Vachon), Mme Samson (Iberville) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite les lauréates et lauréats des Prix du Québec 2016 dans les domaines de la culture et de la science;

QU'elle reconnaisse leur contribution remarquable à l'avancement de notre société dans ces domaines;

QU'elle souligne leur parcours exceptionnel et leur brillante carrière, eux qui, par leur créativité et leur savoir-faire, sont des modèles dans leur discipline.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

9 novembre 2016

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec Mme Lamarre (Taillon) et M. Paradis (Lévis), présente une motion concernant les infirmières et les lanceurs d’alerte; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l’Assemblée pour déroger à l’article 84.1 et conformément à l’article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions, dans le cadre de l’étude du projet de loi n° 113, Loi modifiant le Code civil et d’autres dispositions législatives en matière d’adoption et de communication de renseignements, procède à des consultations particulières et tiene des auditions publiques, les 22, 23 et 24 novembre 2016, à la salle du Conseil législatif;

QU’à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Les directeurs de la protection de la jeunesse/directeurs provinciaux
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Fédération des parents adoptants du Québec
Mouvement retrouvailles
Association des parents pour l’adoption québécoise
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador
Femmes Autochtones du Québec
Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) – Administration régionale crie
Société Makivik et Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James
M. Alain Roy, signataire du rapport *Pour un droit de la famille adapté aux nouvelles réalités conjugales et familiales*
M^e Carmen Lavallée, signataire du rapport *Pour une adoption québécoise à la mesure de chaque enfant*
Barreau du Québec

9 novembre 2016

Coalition des familles homoparentales
Confédération des organismes familiaux du Québec
Le Protecteur du citoyen
Association des avocats en droit familial
Chambre des notaires du Québec
M. André Desaulniers

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé des organismes soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives.

9 novembre 2016

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition de la Régie du logement sur sa gestion administrative, ses engagements financiers et en suivi du chapitre 4 du rapport du Vérificateur général du Québec du printemps 2016, intitulé *Régie du logement : Traitement des demandes*; puis en séance publique afin d'entendre la Régie du logement; enfin, en séance de travail afin de statuer sur les observations, les conclusions et les recommandations à la suite de cette audition;
- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de statuer sur le projet de rapport et déterminer, s'il y a lieu, les observations, les conclusions ou les recommandations concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À 13 heures, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

9 novembre 2016

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur la motion de M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, est ajourné au nom de M. LeBel (Rimouski).

Les travaux reprennent à 15 h 01.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Marceau (Rousseau) propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte de la volonté exprimée par le ministre québécois des Affaires intergouvernementales de trouver une solution « gagnant-gagnant » dans le litige qui oppose le Québec à Ottawa quant à l'octroi par le gouvernement fédéral d'une garantie de prêt sur l'ensemble du projet hydroélectrique de Muskrat Falls;

QUE l'Assemblée nationale réclame du gouvernement fédéral une garantie de prêt identique pour l'ensemble de la dette accumulée et à venir par Hydro-Québec pour ses projets hydroélectriques et d'énergie verte;

QUE l'Assemblée nationale réclame du gouvernement fédéral l'équivalent des bénéfices directs et indirects accordés à Terre-Neuve pour ses investissements pétroliers, y compris l'exclusion de ses revenus extracôtiers dans le calcul de sa péréquation;

QUE l'Assemblée nationale demande aux députés fédéraux du Québec de faire valoir auprès du gouvernement fédéral la position unanime de l'Assemblée nationale du Québec.

9 novembre 2016

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 52 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes 20 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes 40 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, propose :

QUE la motion du député de Rousseau soit amendée de la manière suivante :

Au deuxième paragraphe, après le mot « fédéral » remplacer les mots « une garantie de prêt identique pour l'ensemble de la dette accumulée et à venir par Hydro-Québec pour ses projets hydroélectriques et d'énergie verte » par les mots « un traitement équitable, juste et loyal au Québec pour le développement de projets énergétiques »;

QUE le troisième paragraphe soit supprimé;

Au quatrième paragraphe, après les mots « députés fédéraux » supprimer les mots « du Québec », et à la troisième ligne, supprimer le mot « unanime ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte de la volonté exprimée par le ministre québécois des Affaires intergouvernementales de trouver une solution « gagnant-gagnant » dans le litige qui oppose le Québec à Ottawa quant à l'octroi par le gouvernement fédéral d'une garantie de prêt sur l'ensemble du projet hydroélectrique de Muskrat Falls;

9 novembre 2016

QUE l'Assemblée nationale réclame du gouvernement fédéral un traitement équitable, juste et loyal au Québec pour le développement de projets énergétiques;

QUE l'Assemblée nationale demande aux députés fédéraux de faire valoir auprès du gouvernement fédéral la position de l'Assemblée nationale du Québec.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Marceau (Rousseau) et sur la motion d'amendement de M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, sous réserve de la permission de son auteur.

Du consentement de l'Assemblée, la motion d'amendement de M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, est retirée.

Au début de son intervention, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la motion du député de Rousseau soit amendée de la manière suivante :

Au premier paragraphe, remplacer les mots « québécois des Affaires intergouvernementales » par les mots « des Relations canadiennes »;

Au deuxième paragraphe, après le mot « fédéral » remplacer les mots « une garantie de prêt identique pour l'ensemble de la dette accumulée et à venir par Hydro-Québec pour ses projets hydroélectriques et d'énergie verte » par les mots « un traitement équitable, juste et loyal au Québec pour le développement pour ses ouvrages énergétiques »;

QUE le troisième paragraphe soit supprimé;

À la dix-huitième ligne, supprimer le mot « unanime ».

9 novembre 2016

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte de la volonté exprimée par le ministre des Relations canadiennes de trouver une solution « gagnant-gagnant » dans le litige qui oppose le Québec à Ottawa quant à l'octroi par le gouvernement fédéral d'une garantie de prêt sur l'ensemble du projet hydroélectrique de Muskrat Falls;

QUE l'Assemblée nationale réclame du gouvernement fédéral un traitement équitable, juste et loyal au Québec pour le développement pour ses ouvrages énergétiques;

QUE l'Assemblée nationale demande aux députés fédéraux du Québec de faire valoir auprès du gouvernement fédéral la position de l'Assemblée nationale du Québec.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Marceau (Rousseau) et sur la motion d'amendement de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, sous réserve de la permission de son auteur.

Conformément à l'article 98.1 du Règlement, M. Marceau (Rousseau) accepte la proposition d'amendement de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement.

Le débat terminé, la motion d'amendement est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 253 en annexe)

Pour : **92** Contre : **0** Abstention : **0**

9 novembre 2016

La motion principale telle qu'amendée est ensuite mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 254 en annexe)

Pour : **92** Contre : **0** Abstention : **0**

Projets de loi du gouvernement

Adoption

L'Assemblée reprend le débat ajourné au cours de la présente séance sur la motion de M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, proposant que le projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 10 novembre 2016, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

9 novembre 2016

À 17 h 54, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 10 novembre 2016, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

9 novembre 2016

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Lemay (Masson), conjointement avec M. Traversy (Terrebonne) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) :

(Vote n° 252)

POUR - 105

| | | | |
|-------------------|----------------------|--------------------|------------------------------|
| Anglade (PLQ) | Fortin (PLQ) | Lemay (CAQ) | Roy (PQ) |
| Arcand (PLQ) | (Sherbrooke) | Lessard (PLQ) | (Bonaventure) |
| Auger (PLQ) | Fortin (PLQ) | Lisée (PQ) | Roy (CAQ) |
| Barrette (PLQ) | (Pontiac) | Maltais (PQ) | (Montarville) |
| Bergeron (PQ) | Fournier (PLQ) | Marceau (PQ) | Samson (CAQ) |
| Bérubé (PQ) | Gaudreault (PQ) | Martel (CAQ) | Sauvé (PLQ) |
| Billette (PLQ) | (Jonquière) | Massé (IND) | Schneeberger (CAQ) |
| Blais (PLQ) | Giguère (PLQ) | Matte (PLQ) | Simard (PLQ) |
| Blanchette (PLQ) | Girard (PLQ) | Ménard (PLQ) | (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) |
| Bonnardel (CAQ) | Habel (PLQ) | Merlini (PLQ) | Simard (PLQ) |
| Boucher (PLQ) | Hamad (PLQ) | Montpetit (PLQ) | (Dubuc) |
| Boulet (PLQ) | Hardy (PLQ) | Nichols (PLQ) | Soucy (CAQ) |
| Bourgeois (PLQ) | Heurtel (PLQ) | Ouellet (PQ) | Spénard (CAQ) |
| Busque (PLQ) | Hivon (PQ) | (René-Lévesque) | St-Denis (PLQ) |
| Caire (CAQ) | Huot (PLQ) | Ouellet (PQ) | St-Pierre (PLQ) |
| Carrière (PLQ) | Iracà (PLQ) | (Vachon) | Surprenant (CAQ) |
| Charbonneau (PLQ) | Jean (PQ) | Ouellette (PLQ) | Tanguay (PLQ) |
| Charette (CAQ) | Jolin-Barrette (CAQ) | Pagé (PQ) | Thériault (PLQ) |
| Charlebois (PLQ) | Kelley (PLQ) | Paradis (PLQ) | Therrien (PQ) |
| Cloutier (PQ) | Khadir (IND) | (Brome-Missisquoi) | Traversy (PQ) |
| Coiteux (PLQ) | Kotto (PQ) | Picard (CAQ) | Tremblay (PLQ) |
| Couillard (PLQ) | Laframboise (CAQ) | Poëti (PLQ) | Turcotte (PQ) |
| Cousineau (PQ) | Lamarre (PQ) | Poirier (PQ) | Vallée (PLQ) |
| D'Amour (PLQ) | Lamontagne (CAQ) | Polo (PLQ) | Vallières (PLQ) |
| David (PLQ) | LeBel (PQ) | Proulx (PLQ) | Vien (PLQ) |
| (Outremont) | Leclair (PQ) | Richard (PQ) | Villeneuve (PQ) |
| David (IND) | Legault (CAQ) | Roberge (CAQ) | Weil (PLQ) |
| (Gouin) | Léger (PQ) | Rochon (PQ) | |
| de Santis (PLQ) | Leitão (PLQ) | Rotiroti (PLQ) | |
| Drolet (PLQ) | Lelièvre (PQ) | Rousselle (PLQ) | |

9 novembre 2016

Sur la motion d'amendement de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 253)

POUR - 92

| | | | |
|-------------------|----------------------|--------------------|------------------------------|
| Arcand (PLQ) | Fortin (PLQ) | Lisée (PQ) | Rotiroti (PLQ) |
| Auger (PLQ) | (Pontiac) | Maltais (PQ) | Rousselle (PLQ) |
| Barrette (PLQ) | Fournier (PLQ) | Marceau (PQ) | Roy (PQ) |
| Bergeron (PQ) | Gaudreault (PQ) | Martel (CAQ) | (Bonaventure) |
| Bérubé (PQ) | (Jonquière) | Matte (PLQ) | Roy (CAQ) |
| Billette (PLQ) | Giguère (PLQ) | Ménard (PLQ) | (Montarville) |
| Birnbaum (PLQ) | Girard (PLQ) | Merlini (PLQ) | Samson (CAQ) |
| Blais (PLQ) | Habel (PLQ) | Montpetit (PLQ) | Sauvé (PLQ) |
| Blanchette (PLQ) | Heurtel (PLQ) | Morin (PLQ) | Schneeberger (CAQ) |
| Bonnardel (CAQ) | Hivon (PQ) | Nichols (PLQ) | Simard (PLQ) |
| Boucher (PLQ) | Huot (PLQ) | Ouellet (PQ) | (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) |
| Bourgeois (PLQ) | Iracà (PLQ) | (René-Lévesque) | Soucy (CAQ) |
| Busque (PLQ) | Jean (PQ) | Ouellette (PLQ) | Spénard (CAQ) |
| Carrière (PLQ) | Jolin-Barrette (CAQ) | Pagé (PQ) | St-Denis (PLQ) |
| Charbonneau (PLQ) | Kelley (PLQ) | Paradis (PLQ) | St-Pierre (PLQ) |
| Charette (CAQ) | Kotto (PQ) | (Brome-Missisquoi) | Surprenant (CAQ) |
| Charlebois (PLQ) | Laframboise (CAQ) | Picard (CAQ) | Tanguay (PLQ) |
| Cloutier (PQ) | Lamarre (PQ) | Plante (PLQ) | Therrien (PQ) |
| Coiteux (PLQ) | Lavallée (CAQ) | Poëti (PLQ) | Tremblay (PLQ) |
| Couillard (PLQ) | LeBel (PQ) | Poirier (PQ) | Turcotte (PQ) |
| D'Amour (PLQ) | Legault (CAQ) | Polo (PLQ) | Vallée (PLQ) |
| David (PLQ) | Léger (PQ) | Proulx (PLQ) | Vallières (PLQ) |
| (Outremont) | Leitão (PLQ) | Richard (PQ) | Vien (PLQ) |
| de Santis (PLQ) | Lemay (CAQ) | Roberge (CAQ) | Villeneuve (PQ) |
| Drolet (PLQ) | Lessard (PLQ) | Rochon (PQ) | Weil (PLQ) |

9 novembre 2016

Sur la motion de M. Marceau (Rousseau) telle qu'amendée :

(Vote n° 254)

(Identique au vote n° 253)